

University of Cape Town's

CHEMICALS NETWORK

Numéro : 5 de 2021

Date de discussion : 5 octobre 2021

Résumé de discussion

La cinquième discussion du UCT Chemicals Network était intitulée "Enregistrement et surveillance des produits chimiques" et a été présentée par M. Mel Biring de Lubrizol Limited, le Dr Irina Zastenskaya de l'OMS Europe, le Dr Nana Gabriadze du Département de la santé environnementale de Géorgie et Mme Snezana Markovic du Ministère de la protection de l'environnement de Serbie. L'enregistrement et la surveillance des produits chimiques impliquent un processus qui peut être suivi pour s'assurer que tous les produits chimiques pertinents fabriqués et importés dans un pays sont enregistrés, avec les informations de sécurité appropriées et les utilisations de ces produits chimiques notées et suivies. Ce processus est une étape vers la réalisation d'une gestion rationnelle des produits chimiques. Pour afficher la présentation PowerPoint de cette discussion, cliquez sur [ici](#).

À PROPOS DES PRÉSENTATEURS



Monsieur Mel Biring travaille chez Lubrizol Limited à Derby, au Royaume-Uni, où il est actuellement responsable du plaidoyer mondial en matière de réglementation des produits, surveillant et défendant les meilleures pratiques concernant les problèmes émergents mondiaux liés à la législation sur les produits chimiques industriels. Il a plus de 20 ans d'expérience dans le domaine de la réglementation chimique industrielle mondiale et de REACH. Il a occupé les postes de spécialiste mondial de la conformité des produits et de responsable de la conformité des produits EMEAI, où il a dirigé et géré les activités de conformité REACH pour Lubrizol Corporation et a fourni des conseils sur le développement et l'amélioration des systèmes d'entreprise et des processus commerciaux pour assurer la conformité et promouvoir l'intégration précoce de l'EMEAI. exigences réglementaires.



Dr Irina Zastenskaia, MD, PhD, agent technique pour la sécurité chimique au Centre européen de l'environnement et de la santé de l'OMS situé à Bonn, en Allemagne. Le portefeuille comprend tous les domaines de la sécurité chimique, l'accent étant mis sur les produits chimiques et la santé humaine. Elle possède une vaste expérience dans le développement et la mise en œuvre de politiques pertinentes aux niveaux international, régional et national, a coordonné un certain nombre de projets scientifiques dans le domaine de la gestion des produits chimiques. Elle est une conférencière expérimentée et une formatrice et a organisé un

certain nombre de formations pour renforcer les capacités dans les pays. Elle est l'auteur d'environ 150 publications dans le domaine de la santé environnementale.



Dr Nana Gabriadze (Géorgie), MD, PhD, chef du département de santé environnementale au Centre national de contrôle des maladies et de santé publique de Géorgie. Elle a une vaste expérience de travail sur les questions de santé environnementale, une bonne connaissance de la législation et des codes de pratique de la santé environnementale, participe à l'élaboration des règles d'hygiène, des règlements techniques, des campagnes de sensibilisation, d'autres projets et programmes de l'État. Sa vaste expérience comprend l'étude de l'impact des facteurs de risque environnementaux sur la santé humaine. De plus, elle est actuellement professeure associée à l'Université de Géorgie.



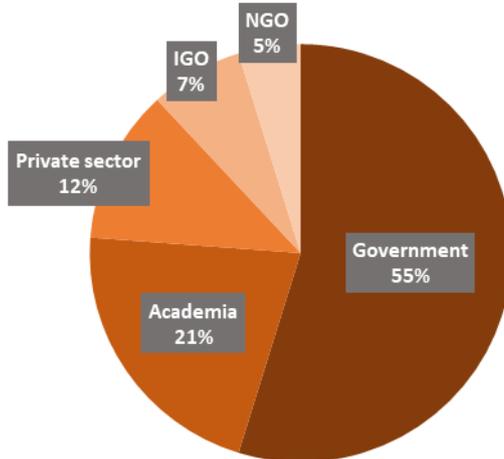
Mme Snezana Markovic, MSc de chim. Ing. et un conseiller principal avec 10 ans d'expérience dans la préparation et l'analyse des données du registre des produits chimiques. Elle possède une expertise en matière de traitement statistique à des fins de reporting auprès des inspecteurs, des organismes étatiques, des institutions, du public et des instances internationales ; coopérer avec des organisations internationales et des organisations qui tiennent des registres similaires ; et la participation à des projets internationaux liés à la réduction des risques des produits

chimiques. Elle est consultante experte pour le développement et l'amélioration du système d'information pour la gestion de bases de données avec 20 ans d'expérience dans le secteur industriel.

DISCUSSION 2021 4 RÉPARTITION DE LA PARTICIPATION

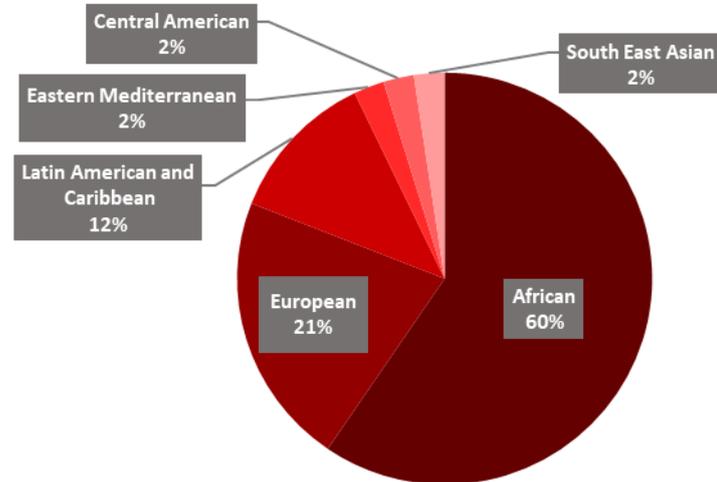
PARTICIPANTS : 42
Femme – 57 %
Homme – 43 %

Stakeholder representation



Clé:
OIG = Organisations
Intergouvernementales

Regional representation



MESSAGES CLÉS DE LA DISCUSSION

1. Les produits chimiques sont présents dans un grand nombre de produits différents et le renforcement des capacités au niveau de l'organisme de réglementation et au sein de l'industrie locale est nécessaire pour faciliter le bon fonctionnement des bases de données chimiques, compte tenu de la portée nécessaire. Ces bases de données peuvent ensuite être utilisées comme bases pour les activités d'enregistrement et de surveillance des produits chimiques et constituent une bonne base de départ.
2. La préparation de l'établissement du registre des produits chimiques comprend les étapes critiques suivantes : collecte d'informations sur les solutions d'autres pays ; sélection du modèle pour le registre ; prise de décision sur les produits chimiques couverts (en fonction de la structure de l'industrie et des importations); déterminer qui soumet les données, quelles données doivent être soumises, la dynamique de la soumission des données et la meilleure façon de soumettre les données ; préparation des capacités (institutions étatiques, parties prenantes) et élaboration de la législation.
3. Une autre façon d'optimiser le processus d'enregistrement et de surveillance des produits chimiques serait d'introduire un élément d'infrastructure informatique, que ce soit en collectant des données sur papier et en les téléchargeant dans une base de données électronique ou en établissant un système de collecte de données électroniques. L'idée de ces types de systèmes serait de générer divers rapports pour fournir des informations de base pour la gestion des produits chimiques et d'autres décisions pertinentes.
4. Enfin, adopter une approche étape par étape lors de l'établissement d'un système d'enregistrement et de surveillance des produits chimiques est idéal et un système bien pensé et établi est important lorsque l'on souhaite améliorer la collecte et la gestion des données au fil du temps.

CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS À LA DISCUSSION

La discussion était structurée autour de trois questions. Les principaux points de discussion soulevés par les participants et organisés par thèmes ou pays (bien que non représentatifs) sont présentés sous chacun :

Question 1:

Avez-vous une expérience de l'enregistrement et de la surveillance des produits chimiques dans votre pays ? Donne des exemples. Quels sont certains des défis rencontrés dans votre pays ou votre organisation en matière d'enregistrement et de surveillance des produits chimiques ?

PAYS:	RÉPONSES DES PARTICIPANTS :
L'IRAN (Université)	<ul style="list-style-type: none"> - Expérience de l'enregistrement et de la réglementation des pesticides (en tant qu'universitaire et sans but lucratif). - Non seulement aider l'Iran, mais aussi au cours des 20 dernières années, aider officieusement au niveau régional et mondial en présentant de nombreuses discussions à l'échelle mondiale. - Pour les pesticides: le terme « Réglementation sur les produits chimiques » couvre l'ensemble de la nature (personnes, environnement et faune) et toutes les substances chimiques, y compris les pesticides et les biocides et leurs métabolites. - D'après les expériences passées (par exemple pour l'importation d'azadirachtine, de butoxyde de pipéronyle), il existe des règles strictes pour le passage en douane. - Si le composé est destiné à la recherche, il y a moins d'étapes que s'il est destiné à un usage industriel.
JAMAÏQUE (ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune expérience avec l'enregistrement des produits chimiques, cependant, la surveillance se ferait par le biais du système de surveillance des poisons. - Un solide système d'enregistrement des produits chimiques est en place, mais la surveillance est inadéquate en raison de la main-d'œuvre et des infrastructures limitées pour les exigences de surveillance spécifiques. - Un défi actuel dans le processus d'enregistrement est l'examen cohérent des produits chimiques enregistrés pour identifier les HHPs et les produits chimiques interdits d'autres pays.
AFRIQUE DU SUD (Université)	<ul style="list-style-type: none"> - Il existe une sorte de registre des pesticides en Afrique du Sud que l'industrie abrite désormais, mais en termes de quantités utilisées, il est un peu mince.
AFRIQUE DU SUD (Gouvernement)	<ul style="list-style-type: none"> - Les post-enregistrements des produits chimiques ne sont pas effectués régulièrement car certains produits chimiques encore enregistrés doivent être réévalués et supprimés. - Les pesticides sont homologués avant d'être utilisés dans le pays et les produits chimiques industriels sont encore en retard en termes d'homologation. - Les pré-enregistrements doivent également faire des évaluations plus rigoureuses des risques environnementaux, en particulier pour les risques chroniques, avant que les pesticides et les produits chimiques industriels ne soient enregistrés.
Zambie (Gouvernement)	<ul style="list-style-type: none"> - La Zambie a un registre des produits chimiques, mais il y a très peu de sensibilisation dans la communauté et très peu de connaissances sont transmises.

Tout au long de la discussion, des sondages informels ont été menés pour aider à encourager la discussion entre les participants. Ils ne fournissent aucune donnée représentative mais fournissent plutôt un instantané des points de vue des participants.

Sondage 1 Résultats(N = 12)

Votre pays a-t-il mis en place un registre des produits chimiques ?

Oui (n = 6) :

- L'Iran
- Mauritanie
- Birmanie
- la Suède
- "Oui, mais pour les pesticides et très limité pour les produits chimiques industriels."

Non (n = 3) :

- Sierra Leone
- Afrique du Sud
- Venezuela

Je ne sais pas (n = 1):

- Afrique du Sud

En cours (n = 2) :

Sondage 2 Résultats(N = 12)

Selon vous, quelle devrait être la première étape pour établir un registre des produits chimiques ?

Commencez par des mesures déjà existantes (n = 2) :

- "Évaluer les registres existants et les lacunes."
- "Une étude sur ordinateur de ce qui existe déjà dans le pays, puis une évaluation des besoins."

Renforcement des capacités (n = 3) :

- "Infrastructure de formation, liste des produits chimiques fabriqués et importés."
- "Renforcement des capacités sur l'enregistrement des produits chimiques."
- "Pour décider à quoi doit servir le registre."

Engagement des parties prenantes (n = 4) :

- "Commencez simplement avec les entreprises qui fournissent des produits chimiques dans votre pays."
- "Déterminer les parties prenantes qui devraient être impliquées dans l'établissement du registre et les approcher pour qu'elles participent à sa mise en place."
- « 1-Un comité consultatif sur les pesticides/produits chimiques et biocides. 2-Équipe hautement qualifiée d'entomologistes, de mycologues, de chimistes, d'experts en analyse de laboratoire, d'avocats et d'autres experts connexes. 3-Laboratoires hautement équipés pour les méthodes d'analyse et de test et les documents connexes tels que le CIPAC, le manuel des pesticides, etc.
- "Importateurs de produits chimiques, usines/entreprises qui produisent des formulations de pesticides et importent des semi-produits."

Législation (n = 1) :

- "Il devrait être exigé dans la législation que l'industrie indique les produits chimiques importés dans les pays qui ne fabriquent pas ainsi que les produits chimiques dans les produits."

Question 2:

Selon vous, de quoi votre pays aurait-il besoin pour établir un système d'enregistrement et de surveillance des produits chimiques ? Veuillez indiquer de quel pays vous venez et expliquer à quoi pourrait ressembler un système d'enregistrement et de surveillance des produits chimiques dans votre pays. Si votre pays dispose d'un système d'enregistrement, quels sont les besoins pour rendre le système efficace ?

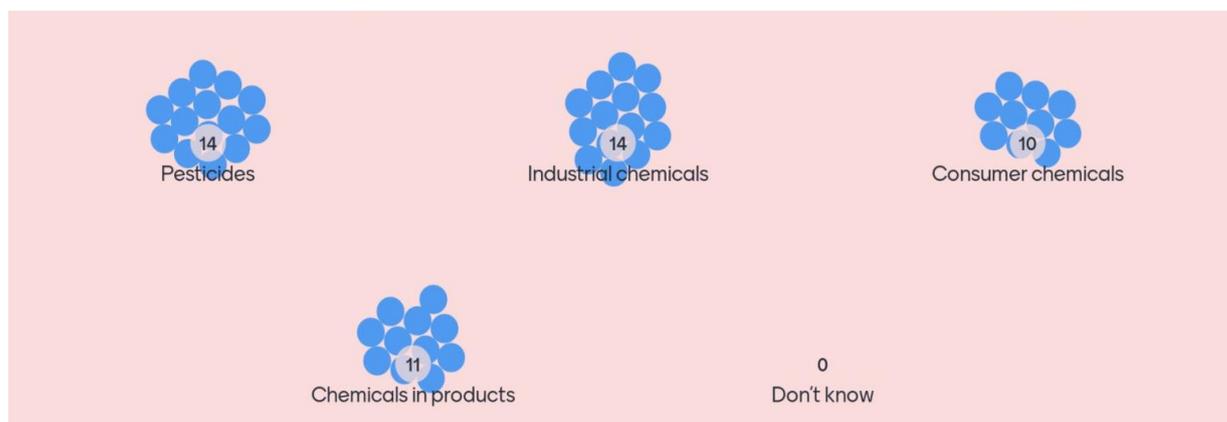
PAYS:	RÉPONSES DES PARTICIPANTS :
L'IRAN (Université)	<ul style="list-style-type: none">- Améliorer les infrastructures et l'application.- Inventaire et base de données connexes.- Empêcher l'importation illégale de produits chimiques (terme général désignant les pesticides/produits chimiques et les biocides).- Plus de coopération avec les agences concernées.- Plus d'implication de la section privée.
Chili (Secteur privé)	<ul style="list-style-type: none">- Le Chili est en train d'élaborer un registre ciblé.- Les rapports sont basés sur les substances répertoriées dans la FDS conformément aux exigences locales du SGH, ce qui permet à l'importateur de recueillir facilement les informations requises.- Lorsque des mises à jour sont nécessaires, rien de plus que semestriel est trop et les mises à jour doivent être effectuées lorsque les informations sont modifiées, plutôt que là où elles n'ont pas changé.- L'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (OMC ADPIC) de l'Organisation mondiale du commerce contient des informations sur ce qu'est la propriété intellectuelle (PI).- Cela a donné lieu à ce qui peut être enregistré comme informations commerciales confidentielles (CBI) en vertu de l'article 119 d'EUREACH.
JAMAÏQUE (ONG)	<ul style="list-style-type: none">- Il existe un processus d'importation de produits chimiques dans le pays.- Chaque agence et ministère qui en a le portefeuille et devrait formaliser une base de données pour les différentes catégories de produits chimiques.- Ces agences et ministères comprennent le Département des douanes, le Conseil du commerce, l'Unité des normes et de la réglementation et l'Autorité de contrôle des pesticides du Ministère de la santé et du bien-être.- L'efficacité peut être assurée par la formation d'un personnel dédié au processus, fournissant les ressources informatiques et autres ressources nécessaires pour prendre en charge les outils de travail et la maintenance du système.
Brésil (Gouvernement)	<ul style="list-style-type: none">- Un système d'enregistrement des pesticides, de l'industrie chimique et de certains produits de consommation est en place.

	<ul style="list-style-type: none"> - En outre, un projet de loi sur la gestion des produits chimiques a été élaboré mais il n'a pas encore été approuvé.
AFRIQUE DU SUD (Université)	<ul style="list-style-type: none"> - C'est un problème maintenant que le registre des pesticides en Afrique du Sud est hébergé par l'industrie car vous 1) devez payer pour y accéder et 2) devez indiquer à quoi vous utiliserez les informations. - Certains collègues se sont vu refuser l'accès. - Sans savoir quels produits chimiques se trouvent dans les produits importés dans nos pays, il n'est alors pas possible d'indiquer sur les étiquettes quels sont ces produits chimiques - par exemple - des retardateurs de flamme. - A moins bien sûr que la législation ne l'exige. - Il y a quelque chose qui ne va pas si un ministère gouvernemental doit payer pour accéder au registre des pesticides. - Établir un système obligatoire de déclaration annuelle (en ligne) par les fabricants, les exportateurs et les importateurs des différents types de produits chimiques, leurs utilisations, les informations toxicologiques et leurs volumes. - Ces informations devraient être dans une base de données accessible au public pour aider les chercheurs avec des données pour la recherche. - Inclure également un système d'application, de contrôle et de surveillance avec des mesures punitives en cas de non-conformité. - L'utilisation des registres comme une occasion d'évaluer les alternatives est également importante.
AFRIQUE DU SUD (Gouvernement)	<ul style="list-style-type: none"> - Le registre devra être hébergé par le gouvernement et non par l'industrie comme c'est le cas actuellement. - Le registre doit être librement accessible à toutes les organisations gouvernementales et à toutes les parties qui souhaitent savoir quels produits chimiques sont utilisés/vendus/éliminés dans le pays en raison des risques pour la population et l'environnement. - La surveillance du registre des produits chimiques devrait être effectuée par le gouvernement lorsqu'il s'agit de conformité légale et par les parties intéressées et/ou le gouvernement lorsqu'il s'agit de l'incidence des empoisonnements dans les communautés et l'environnement.
LA SUÈDE (Gouvernement)	<ul style="list-style-type: none"> - En Suède, les registres des pesticides et celui des produits chimiques sont différents. - Celui des pesticides donne des informations au public, aux utilisateurs et aux forces de l'ordre sur ceux qui sont autorisés et comment les utiliser. - Le registre des produits chimiques n'est pas public en tant que tel mais donne à l'État des informations sur les fournisseurs et les substances/mélanges sur le marché dans le pays (pour la prise de décision et l'application). - Ces statistiques (où les entreprises ne sont pas mentionnées) sont rendues publiques. - Parce qu'il existe un système d'autorisation pour les pesticides (produits phytopharmaceutiques et biocides), des informations sur les produits autorisés et dans quel but sont publiées. - Pour les produits chimiques industriels et de consommation, il n'y a pas de processus d'autorisation.

	<ul style="list-style-type: none"> - Cependant, les quantités vendues de pesticides doivent également être soumises dans notre registre des produits (pour les produits chimiques), et ces quantités vendues pour les pesticides sont traitées de la même manière que pour les produits chimiques - elles ne sont pas publiées pour chaque produit (considérées comme confidentielles), mais des statistiques sont publiées . - Les pesticides sont inclus dans le registre des produits. Et en plus de cela, nous avons également un registre séparé pour les pesticides, en raison de la procédure et de l'exigence d'autorisation distinctes. - Les pesticides ont plus d'informations et publient plus d'informations. - Si les deux registres ont été démarrés en même temps, il peut y avoir eu un seul système. - Espérons que les pays s'appuieront sur les leçons apprises en Suède avec l'enregistrement des produits chimiques par rapport aux pesticides. - Il convient de prendre en considération le niveau de détail dont vous avez besoin et dont vous pouvez vous occuper. - C'est bien d'y aller étape par étape, et de ne pas commencer avec la même quantité de données que la Serbie a aujourd'hui.
ZAMBIE (Gouvernement)	<ul style="list-style-type: none"> - Bien que nous ayons déjà un registre des produits chimiques, celui-ci concerne principalement les produits chimiques agricoles et industriels. il est encore nécessaire d'en établir un pour les produits de soins personnels et de les surveiller davantage dans l'environnement, les aliments et les matrices humaines. - En Zambie, nous avons un registre pour les pesticides et les produits chimiques industriels. il sera utile d'inclure également les produits chimiques dans les produits et les produits ménagers - Pesticides, nous avons besoin que le gouvernement enregistre les produits chimiques et fournisse l'engagement des parties prenantes sur la surveillance - Il est nécessaire de renforcer l'application et l'éducation sur les produits chimiques sur le marché aux fins de conformité

Sondage 3 Résultats (N = 14)

Selon vous, quel type de produits chimiques devrait être placé sur un registre des produits chimiques et surveillé ? Plusieurs réponses pouvaient être choisies.



Sondage 4 Résultats (N = 15)

Selon vous, qui devrait être impliqué dans le processus d'établissement d'un système d'enregistrement et de surveillance des produits chimiques ?

L'Iran:

- "Ministères concernés : Santé, Agriculture, Commerce et leurs experts concernés." - L'Iran

Mauritanie :

- « Un gouvernement et une organisation régionale »

Afrique du Sud:

- « Le gouvernement (y compris le ministère de la Santé). Fabricants, fournisseurs et représentants de groupes de consommateurs (ou personnes dont les consommateurs seront exposés à des produits chimiques). Toute personne impliquée dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement et du cycle de vie.
- « Tous les ministères concernés (santé, agriculture, environnement et emploi) et les ONG et les parties prenantes intéressées. Les entreprises chimiques devraient fournir des informations mais pas piloter le processus.
- "Tous les acteurs clés impliqués dans la gestion des produits chimiques, divers organismes gouvernementaux (santé, travail, commerce et industrie, agriculture) et l'industrie."
- « Le gouvernement pour établir et surveiller et l'industrie pour alimenter le système en informations. L'industrie devrait être impliquée dans le développement du système pour s'assurer qu'il est réalisable. - Afrique du Sud

Surinam :

- "Le gouvernement, en particulier l'Autorité environnementale." – Surinam

ROYAUME-UNI:

- « Construire un registre n'est pas une chose ponctuelle. Il doit être entretenu et mis à jour. Si vous lui donnez une portée énorme, alors cette maintenance augmente. - ROYAUME-UNI

Zambie:

- "Je pense que nous avons besoin de l'implication de toutes les parties prenantes concernées et concernées dès les premières étapes."

Inconnue:

- « Examen de la portée et compréhension des informations qu'il sera possible de recueillir, en particulier dans le cas de pays largement dépendants des produits importés.
- « Réunion des parties prenantes. Politique, formation, infrastructure, financement durable et une agence ou un ministère identifié pour la responsabilité. »
- "Départements gouvernementaux - santé, environnement, travail, agriculture, commerce et industrie, douanes pour l'enregistrement et le milieu universitaire, instituts de recherche et départements gouvernementaux pour le suivi."
- "EPA, Douanes, Agriculture et Industries."
- "Un conseil d'enregistrement des produits chimiques composé d'autorités des secteurs de l'agriculture, du travail, de la santé, de l'environnement et de l'industrie devrait être impliqué dans la surveillance."
- "Les critères sur la portée du registre doivent être bien acceptés par toutes les parties prenantes."

Sondage 5 Résultats(N = 11)

Selon vous, comment les données pourraient-elles être collectées pour établir un registre des produits chimiques ?

Collecte de données lors de l'importation (n = 3) :

- "Manifeste personnalisé pour les produits chimiques importés et formulaires de demande d'enregistrement approuvés adressés au gouvernement."
- "Soumis par celui qui met le produit chimique sur le marché."
- « Dans de nombreux PRITI, les produits chimiques ne sont pas produits mais importés. Les données doivent être collectées 1) à l'importation à partir de la licence d'importation, 2) des rapports annuels soumis par l'industrie pour renouveler la licence qui incluent les quantités de produits chimiques utilisés et pour quoi. »

Systèmes à multiples facettes (n = 4) :

- "Modèles d'utilisation dans le pays, données d'importation, données d'enregistrement des produits chimiques au bureau de la NDA, données d'exportation, données sur les ventes de produits chimiques, données statsSA."
- « Un système multisectoriel devrait être développé car la plupart des institutions collectent déjà des informations de manière indépendante. Les informations toxicologiques peuvent être collectées auprès des instituts de recherche.
- "Une base de données complète connectée à tous les gouvernements et agences privées concernés par les importations/productions de produits chimiques."
- « Peut-être un système comme celui mis en place pour l'industrie automobile. Il existe des registres IMDS (International Material Data System) mis en place pour surveiller les produits chimiques dans divers véhicules.

Soumission de données par les parties concernées (n = 4) :

- "Élaboration de la loi qui obligerait l'industrie à fournir des informations et du système convivial auquel les informations seront fournies."
- "La soumission d'informations sur les dangers répertoriés dans la FDS pour les produits (mélanges) et peut-être des utilisations

Ressources clés :

- **Comprendre REACH**
<https://echa.europa.eu/regulations/reach/understanding-reach>
- **Site web de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA)**
<https://echa.europa.eu/>
- **OMS Europe : Registres et inventaires nationaux des produits chimiques : avantages et approches du développement.**
https://www.euro.who.int/_data/assets/pdf_file/0018/361701/9789289052948-eng.pdf
- **Site web de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA)**
<https://echa.europa.eu/>
- **Boîte à outils IOMC pour la prise de décision dans la gestion des produits chimiques**
<https://iomctoolbox.org/>

Réseau chimique : Le Chemical Network est un forum en ligne non partisan créé par la Division de la santé environnementale (DEH) de l'École de santé publique et de médecine familiale de l'Université du Cap (UCT). Il a été créé dans le cadre d'un projet de gestion et de partage des connaissances soutenu par l'Autorité suédoise des produits chimiques (KemI).

Ce forum a été produit avec l'aide financière de la Suède, par l'intermédiaire de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA), qui a été organisée par l'Agence suédoise des produits chimiques (KemI). Les opinions présentées ici ne doivent pas être considérées comme reflétant l'opinion officielle de SIDA ou de l'Agence suédoise des produits chimiques.

Si vous avez des questions ou avez besoin d'éclaircissements sur cette initiative, veuillez contacter l'UCT au chemicalistserver@gmail.com.

Si vous n'êtes pas déjà membre, rejoignez le Chemical Network au : <https://forms.office.com/r/Lk1tgAL6DF>

Avertissement: Les informations contenues dans ce résumé représentent les opinions des membres participants de différents groupes de parties prenantes exprimées au cours de la discussion. Les opinions exprimées dans ce document ne représentent pas nécessairement l'opinion ou la politique déclarée de l'Agence suédoise des produits chimiques (KemI) ou de DEH UCT, et la citation de noms commerciaux ou de procédés commerciaux ne constitue pas non plus une approbation.